



**PRÉFET  
DE L'AVEYRON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des Services du Cabinet**

SIDPC

Référent responsable de la sécurité des systèmes d'information

Affaire suivie par : Alexandra CALLIS

mél : [alexandra.callis@aveyron.gouv.fr](mailto:alexandra.callis@aveyron.gouv.fr)

tél : 05 65 75 71 40

**LA PRÉFÈTE**

À

Liste des destinataires *in fine*

Rodez, le 4 mars 2022

**OBJET** : Mesures de vigilance numérique liées au contexte international (Ukraine)

Face à d'éventuels effets dans le cyberspace liés au conflit en cours entre l'Ukraine et la Russie, je vous recommande d'appliquer, avec la plus grande rigueur possible, les règles d'hygiène informatique suivantes :

- Ne pas ouvrir des courriels provenant d'adresses inconnues ;
- Ne pas ouvrir des pièces jointes suspectes ;
- Privilégier les outils de partage officiels ou développés en interne, plutôt que la transmission par pièces jointes ;
- Privilégier les outils de webconférence officiels ou développés en interne, plutôt que des logiciels privés type ZOOM.

Nonobstant le respect de ces règles, vous pourriez être infectés par un virus qui aurait pour conséquence de prendre le contrôle de votre système informatique.

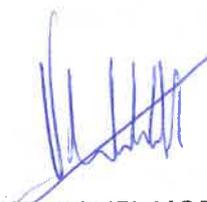
1/2

Pour prévenir toute atteinte, je vous recommande d'appliquer avec une vigilance soutenue les précautions suivantes :

- **Sauvegarder hors ligne les données et les applications critiques** via notamment des disques durs externes ou clés USB ;
- **Établir une liste priorisée des services numériques critiques de votre structure** de manière à prioriser les actions de sécurisation en cas d'intervention d'un spécialiste informatique ;
- **S'assurer de l'existence d'un dispositif de gestion de crise adapté à une cyberattaque** en définissant une procédure adaptée et des points de contact d'urgence (numéros et courriels) sur support papier ;
- **En cas d'attaques avérées, déconnecter votre équipement informatique du réseau internet** pour éviter qu'elle ne se propage à d'autres appareils.
- **Changer au plus vite vos mots de passe** au moindre doute sur leur piratage ;
- **Restaurer votre système** si les symptômes de l'infection continuent de se manifester.

Ces mesures prioritaires de cybersécurité sont essentielles et leur mise en œuvre à court terme permettra de limiter ses potentiels effets.

Quoi qu'il en soit, je vous saurais gré de bien vouloir signaler tout fonctionnement anormal d'un de vos équipements ou tout message suspect auprès du responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) en préfecture, dont les coordonnées sont rappelées en en-tête.



Valérie MICHEL-MOREAUX

## LISTE DES DESTINATAIRES

- Madame et Messieurs les parlementaires
- Monsieur le Président du Conseil départemental
- Mesdames et Messieurs les présidents des établissements publics de coopération intercommunale
- Monsieur le Président de l'association départementale des maires
- Monsieur le Président de l'association des maires ruraux
- Mesdames et messieurs les maires